



## Examen école d'ingénieurs

-----  
Par Cl\_or

Bonjour,

Je suis actuellement en école d'ingénieurs (établissement public). Je suis au niveau M1 (2ème année).

L'an passé (L3) j'ai échoué à un examen d'informatique pour un point et suis obligé de le repasser cette année. Jusque là c'est logique.

Or, l'an passé, nous étions une année "spéciale" car le cursus dans lequel je suis, venait à peine d'être réformé. Nous avons "essuyé les plâtres" comme nous disent les professeurs. En effet, ce cours d'informatique ne s'adressait, par son contenu, qu'à des personnes de niveau "prépa" alors que, personnellement, je sors de DUT.

Suite à cet examen raté, la direction des formations de mon école nous a précisé que ce "manque de cours" pour les universitaires serait pris en compte pour les nouveaux arrivants (en effet, ceci a été le cas pour les L3 de cet année et donc, le programme a changé pour cette année) et que moi je passerai l'examen à nouveau l'an prochain, après mon retour en semestre d'étude à l'étranger.

Cependant, les nouveaux cours avec les nouveaux programmes ont été dispensés pendant mon absence (semestre d'étude à l'étranger). Par contre, aujourd'hui, le professeur en charge de l'unité d'enseignement souhaite que je passe le même examen que les nouveaux L3, alors que les cours ne m'ont jamais été dispensés ni même donnés par le professeur en question, ce dernier me répondant "qu'il n'a pas le temps de me faire un cours" et que "c'est à moi de demander les cours aux nouveaux élèves et de les apprendre seuls".

Il va de soi, que la complexité de ce cours ne me permet pas de l'apprendre seul. De plus, je doute de la légalité du fait de m'interroger sur des cours qui ne m'ont pas été dispensés.

Je cherche donc de l'aide (la direction de mon école se disant impuissante) ou un recours afin de faire valoir mes droits, qui je pense sont : d'être interrogé sur un programme qui m'a été dispensé réellement.

Merci par avance de votre aide, qu'elle aille en mon sens ou celui de mon école.

Pour récapituler:

- j'ai loupé un examen en L3
- je suis censé le repasser en M1 (cette année), mais les programmes ont changés
- je n'ai donc jamais bénéficié des nouveaux cours (semestre d'étude à l'étranger à cette période là)
- le professeur refuse de me faire le cours et souhaite que je passe l'examen sur le nouveau programme tout de même
- la direction de mon école dit être impuissante